

## Avant-propos

La *Chronique de l'Archéologie wallonne* change de look à l'occasion de son vingtième anniversaire !

Au seuil de cette vingtième livraison, reflet de l'activité archéologique en 2011 sur le territoire wallon, il m'est un agréable devoir de remercier ici sa principale cheville ouvrière qui, depuis vingt-deux ans, a pris en charge le collationnement des notices, leur relecture et leur harmonisation, ainsi que la coordination éditoriale en interne puis avec nos collègues de l'IPW.

Pendant toutes ces années, dans la foulée d'une carrière déjà bien remplie au Centre national de Recherches archéologiques en Belgique, Hélène Remy a, notamment, assuré une parution régulière de cet outil que beaucoup nous envie. Tout comme le suivi de la réalisation des répertoires bibliographiques, en partenariat avec la Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles, l'élaboration de ces chroniques annuelles implique une rigueur sans faille autorisant de viser l'exhaustivité.

Merci à Hélène sur qui, on le sait, nous pouvons continuer à compter pour un accompagnement des prochaines éditions !

À l'occasion de ce vingtième volume, outre un renouvellement de la maquette, un index a été réalisé et sera mis à jour annuellement. Il est maintenant accessible en ligne à l'adresse [http://spw.wallonie.be/dgo4/site\\_caw/](http://spw.wallonie.be/dgo4/site_caw/). Il permet d'effectuer des recherches croisées et un tri selon plusieurs critères. Un lien vers les notices en format pdf sera prochainement activé.

Malgré un budget en constante diminution, l'année 2011 fut riche en interventions de toutes sortes et en découvertes intéressantes. Menées en interne au sein des équipes décentralisées, ou en partenariat avec les traditionnels acteurs de l'archéologie wallonne (universités, musées, associations), les diagnostics ou fouilles préventives ont souvent débouché sur des actions de communication et de valorisation.

Parallèlement, la réflexion conduite sur nos processus internes de l'archéologie préventive a abouti et permettra prochainement une optimisation de ceux-ci, notamment en harmonisant les pratiques et les remises d'avis relatifs aux divers permis consultés.

Deux outils de gestion ont été conçus en interne pour répondre à ce souci d'optimisation :

- Le *zonage*, cumulant les données de la carte archéologique et de l'analyse du potentiel en fonction de l'étude paysagère et géomorphopédologique du territoire, sera finalisé en 2013. Cette cartographie des « risques archéologiques » permettra aux Services de l'archéologie d'émettre, de manière plus systématique, des prescriptions selon les potentialités des zones et le type d'atteinte au sous-sol.